



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Salaires cadres Travaux Publics : La FNCB-CFDT dénonce des revalorisations inacceptables

La FNCB-CFDT ne signera pas l'accord sur les salaires cadres en l'état dans la branche travaux publics.

En effet après une année sans revalorisation des grilles de salaires en 2020, la partie patronale propose une revalorisation moyenne de 1,96%, bien en dessous de l'inflation actuelle à 2,6%.

Pour la FNCB CFDT, la situation est grave, car comment rendre attractif des métiers en tension avec de telles propositions !

Quel signe est envoyé pour les futures négociations régionales sur les salaires des deux autres statuts, ouvriers et ETAM ?
Après deux ans d'efforts, de privations et d'investissements pendant cette crise sanitaire, combien de temps les salariés des travaux publics vont-ils encore attendre une reconnaissance ?

Qu'attendons-nous pour enfin revoir les classifications ? Une revendication de la FNCB en attente depuis trop longtemps.

La FNCB-CFDT demande aux fédérations patronales des travaux publics de prendre ses responsabilités et de revaloriser ces métiers.

La FNCB-CFDT demande aux fédérations patronales des travaux publics de revenir à la table des négociations sur les salaires cadres.

Contacts FNCB-CFDT :

Samir BAIRI : samir.bairi@construction-bois.cfdt.fr; 06.72.53.08.84

**Fédération nationale
des salariés de la construction et du bois CFDT**
47/49 avenue Simon Bolivar - 75950 Paris cedex 19
Tel :01 56 41 55 60 Fax :01 56 41 55 61
mail: fncb@cfdt.fr - www.cfdt-construction-bois.fr
twitter.com/fncbcfdt - facebook.com/fncbcfdt